

## Communiqué de presse

Le 28 septembre 2022

### **Lancement au niveau européen du Biomethane Industrial Partnership (BIP)**

***Dans le cadre de son plan REPowerEU, la Commission Européenne a annoncé en mars dernier un objectif de production de 35 milliards de mètres cubes (bcm) de biométhane dans l'UE d'ici 2030. La Commission européenne et des entreprises leaders du secteur du biogaz lancent le Partenariat Industriel pour le Biométhane en soutien à cet objectif. GRTgaz a œuvré à la création de ce partenariat européen afin de contribuer au développement de la filière.***

La Commission européenne et les leaders du secteur engagés dans la transition énergétique lancent aujourd'hui le Partenariat industriel pour le biométhane (BIP). Ce partenariat public-privé a été annoncé dans le cadre du plan [REPowerEU](#). Il vise à soutenir la réalisation de l'objectif consistant à porter la production et l'utilisation annuelles de biométhane à 35 milliards de mètres cubes d'ici à 2030. Cela permettra de réduire la dépendance de l'Europe vis-à-vis du gaz naturel russe à un coût raisonnable. Dans le même temps, il contribuera de manière substantielle à un système énergétique intégré à zéro émission nette, à la diversification des revenus des agriculteurs et à une approche circulaire.

Le Partenariat industriel sur le Biométhane est ouvert à toutes les parties intéressées qui souhaitent travailler à la réalisation de son objectif. Tous les États membres de l'UE, ainsi que les entreprises, les associations industrielles, les universités et les organisations de la société civile, sont invités à rejoindre le Partenariat industriel pour le biométhane.

Le Vice-président exécutif de la Commission européenne F. Timmermans et la Commissaire à l'énergie, K. Simson, se sont joints à Harmen Dekker, directeur général de l'Association européenne du biogaz, et à Ole Hvelplund, directeur général de Nature Energy, pour marquer le lancement du Partenariat Industriel pour le Biométhane en inaugurant symboliquement une infrastructure de gaz renouvelable au cours de la Semaine européenne de l'énergie durable à Bruxelles.

*« L'Europe dispose d'un énorme potentiel pour la production de biométhane », a déclaré F. Timmermans, vice-président exécutif de la CE. « Avec le biométhane, nous pouvons remplacer le gaz fossile provenant de Russie par du gaz local, durable et renouvelable. Le biométhane crée également de nouvelles opportunités économiques dans les zones rurales. Le Partenariat industriel pour le biométhane que nous lançons aujourd'hui sera déterminant pour accroître la production et l'utilisation du biométhane dans toute l'UE. »*

La Commissaire K. Simson a ajouté : *« L'Europe dispose d'un grand potentiel pour la production de biométhane, une alternative verte au gaz naturel. Dans le contexte actuel de crise de l'approvisionnement énergétique, nous ne pouvons pas laisser ce potentiel se perdre. Le nouveau Partenariat industriel pour le biométhane est ouvert à toutes les parties prenantes et vise à surmonter les obstacles au développement, à partager les meilleures pratiques et à favoriser la collaboration pour renforcer rapidement la production et l'utilisation du biométhane. »*



H. Dekker, PDG d'EBA, a quant à lui déclaré : « Le secteur du biométhane est prêt à atteindre l'objectif de 35 milliards de mètres cubes, qui exige 70 à 80 milliards d'euros d'investissement. Le Partenariat industriel pour le biométhane jouera un rôle déterminant en Europe pour stimuler les efforts conjoints visant à surmonter les obstacles à l'investissement, à la production et à l'utilisation de ce gaz. »

Pour Ole Hvelplund, PDG de Nature Energy : « Les entreprises de la chaîne de valeur sont impatientes de travailler ensemble pour assurer simultanément une augmentation de la production de biométhane, une amélioration du raccordement au réseau et un renforcement de la consommation. »

Le lancement technique du Partenariat industriel sur le biométhane aura lieu le 25 octobre 2022. Vous trouverez de plus amples informations et un formulaire de demande d'adhésion au Partenariat industriel pour le biométhane sur le site [www.bip-europe.eu](http://www.bip-europe.eu).

---

**À PROPOS DU PARTENARIAT INDUSTRIEL POUR LE BIOMÉTHANE :** Dans le cadre de son plan REPowerEU, la Commission européenne propose une accélération rapide du déploiement des énergies renouvelables, notamment en portant la production annuelle de biométhane de l'UE à 35 milliards de m<sup>3</sup> d'ici 2030. En mai dernier, la Commission européenne a présenté le plan d'action en faveur du biométhane, qui prévoit notamment la mise en place du Partenariat industriel pour le biométhane (BIP). Depuis lors, la chaîne de valeur du biométhane travaille en coopération avec la Commission européenne à la mise en œuvre du Partenariat industriel pour le biométhane afin de s'assurer que l'Europe puisse atteindre l'objectif européen annoncé pour la production de biométhane.

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter : [secretariat@bip-europe.eu](mailto:secretariat@bip-europe.eu)  
Commission Européenne : [galin.gentchev@ec.europa.eu](mailto:galin.gentchev@ec.europa.eu)  
EBA : [dekker@europeanbiogas.eu](mailto:dekker@europeanbiogas.eu)

**À PROPOS DE GRTgaz :** GRTgaz est le 2<sup>ème</sup> transporteur européen de gaz, fort de 32 500 km de canalisations et 640 TWh de gaz transporté. L'entreprise compte 3 000 salariés et a réalisé près de 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020. GRTgaz s'est dotée d'une [raison d'être](#) « Ensemble rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat ». Entreprise innovante en pleine transformation pour adapter son réseau aux défis écologiques et numériques, GRTgaz est engagée en faveur d'un mix gazier français 100% neutre en carbone en 2050. Elle soutient les filières d'hydrogène et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la sécurité d'acheminement auprès de ses 945 clients (expéditeurs, distributeurs, industriels, centrales et producteurs de biométhane). Avec ses filiales [Elengy](#), leader des terminaux méthaniers en Europe, et [GRTgaz Deutschland](#), opérateur du réseau de transport allemand MEGAL, GRTgaz joue un rôle clé sur la scène européenne. L'entreprise exporte ses savoir-faire à l'international, notamment des prestations développées par son centre de recherches [RICE](#). Retrouvez-nous sur : <https://www.grtgaz.com/>, [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Instagram](#) et [Facebook](#).

Contact presse : Chafia Baci – [chafia.baci@grtgaz.com](mailto:chafia.baci@grtgaz.com) – 06 40 48 54 40

**À PROPOS DU BIOMÉTHANE :** Le biométhane est la forme purifiée du biogaz brut et peut être utilisé comme substitut du gaz naturel. C'est l'un des principaux gaz renouvelables de l'avenir et il est disponible dès aujourd'hui pour décarboner notre système énergétique.